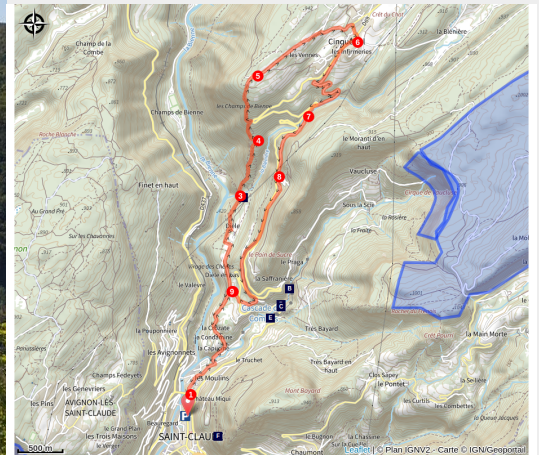


De le Vouivre à Cinquétral

Haut-Jura Saint-Claude



Belvédère de Cinquétral (HJSC)



Superbe randonnée au départ de Saint-Claude avec un magnifique panorama sur la vallée de la Bienne. La cascade de la Vouivre est une multitude de rebonds qui se jettent 60 m en contrebas, dans la Bienne. La vouivre est un serpent imaginaire au cœur de nombreuses légendes et qui a inspirée Marcel Aymé, auteur de romans. Située dans la vallée de la Bienne, petite chute où l'eau donne l'impression de sortir subitement de la roche pour tomber plus bas dans une cuvette d'un vert émeraude.

La Vouivre est le serpent fabuleux des légendes qui a inspiré le roman de Marcel Aymé : « Elle porte, sur son

Infos pratiques

Pratique : Rando pédestre

Durée : 4 h 30

Longueur : 13.0 km

Dénivelé positif : 605 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Lacs, rivières et cascades, Naturel

front, une énorme pierre précieuse d'une valeur inestimable, appelée l'escarboucle. Avant de se baigner, elle la dépose sur la rive, la cache dans la mousse ou sous une pierre. C'est à ce moment-là seulement qu'on a des chances de s'en emparer, et alors, fortune est faite. Mais si la Vouivre surprend le voleur, sa vengeance sera terrible ».

Itinéraire

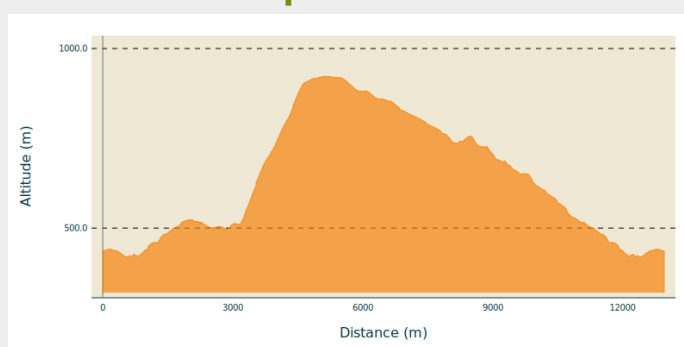
Départ : Saint-Claude

Arrivée : Saint-Claude

Balisage : — PR® (Promenades et Randonnées)

Communes : 1. Saint-Claude

Profil altimétrique



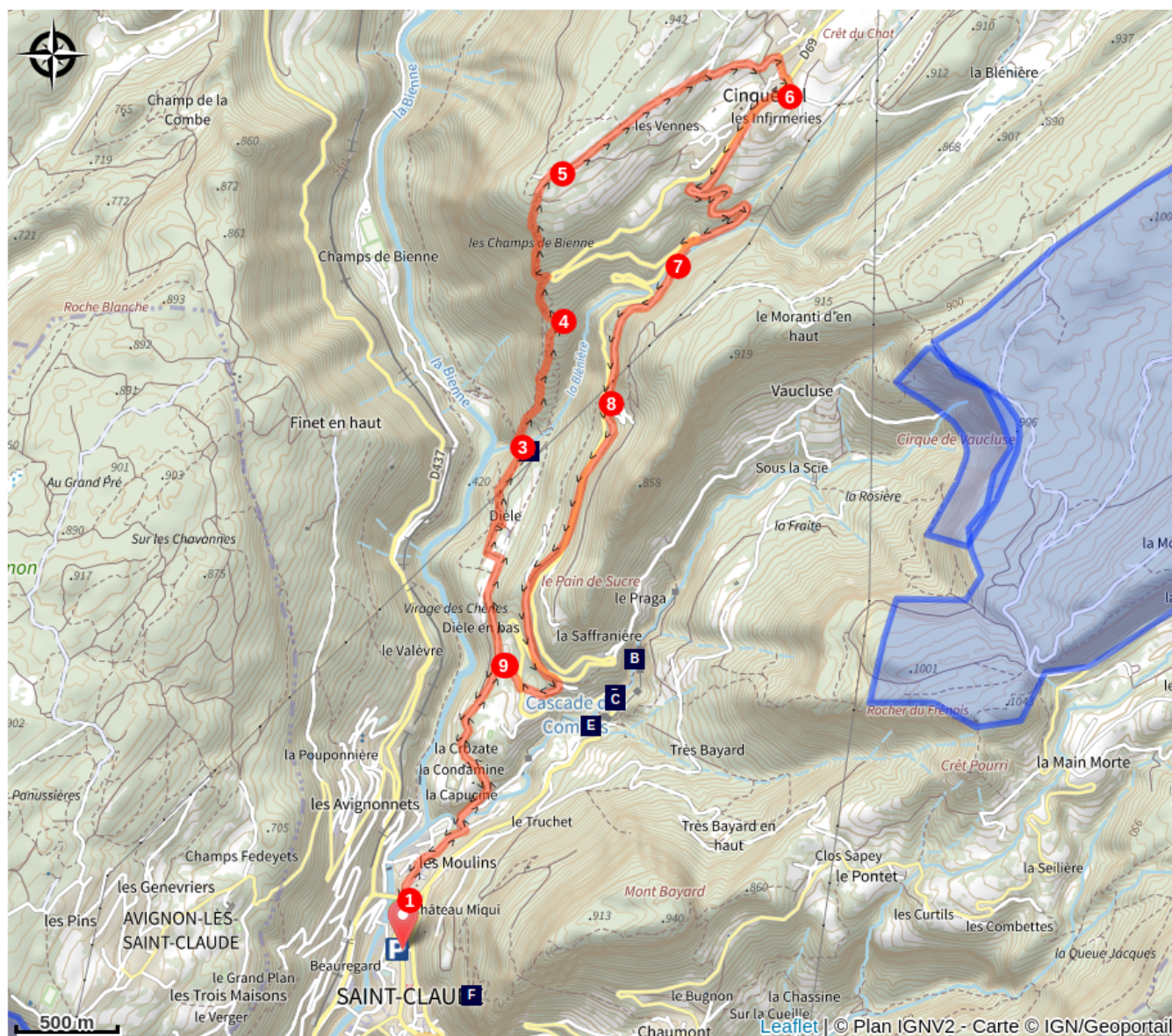
À **SAINT-CLAUDE**, dos à La Grosse Pipe et le Gros Diamant du Monde, tourner à droite et marcher 300 m (balisage jaune).

1. À gauche du monument aux morts, au poteau **Le pont de pierre**, emprunter la route descendant à droite. En bas de la rue, au croisement, tourner à droite et continuer sur la route goudronnée. Longer le skate park et rue du Moulin Neuf, tourner à gauche en traversant le pont. Monter la route et continuer toujours tout droit. Parcourir 1 Km pour arriver à **La Crozate**.
2. Au carrefour, tourner à gauche et emprunter le chemin en pierres. Continuer jusqu'à la prochaine intersection et suivre la Ferme de Diesle. Arriver devant le portail en pierres et en fer, emprunter sur la gauche le sentier partant en sous-bois. Suivre le chemin et atteindre la cascade. Traverser la rivière et suivre le chemin serpentant sur la gauche. Continuer sur 100 mètres et,
3. Au poteau de **LA CASCADE DE LA VOUIVRE**, tourner à droite et entamer la montée. Attention fort dénivelé sur 900 mètres, terrain très glissant par temps de pluie.
4. Continuer toujours tout droit jusqu'à apercevoir les barrières du **BELVÉDÈRE DE CINQUÉTRAL**.
5. Possibilité d'effectuer un aller-retour au belvédère puis revenir en arrière et suivre le chemin montant sur la droite, débutant dans un pierrier puis continuant dans un sous-bois. Arriver en haut, traverser la prairie, à l'entrée de la pâture prendre à gauche le passage aménagé. Après 50 mètres, arriver dans

un champ et, face au relais électrique, tourner à gauche pour atteindre le **Relais de Cinquétral**. Suivre le chemin en pierres partant à droite en direction de Cinquétral. Après 1.3 Km, dans un virage, tourner à droite, passer le passage canadien et poursuivre sur le chemin. Tourner légèrement à gauche et passer entre le muret et la maison recouverte de tavaillons.

6. Arriver sur la route goudronnée, rue du Bourgeat, prendre à droite et descendre jusqu'à la départementale. Traverser la route et partir tout droit en direction de la fontaine. Parcourir 20 mètres et au poteau de **CINQUÉTRAL**, tourner à droite. Longer la route départementale pendant 250 mètres et, à la sortie du village, après le dos d'âne, emprunter le chemin partant à gauche. Continuer de descendre dans les sous-bois longeant la rivière pour rejoindre la route départementale. La longer sur 100 mètres pour rejoindre le **Pont de la Pitié**.
7. Suivre le chemin descendant en contrebas de la route à gauche. Parcourir 900 mètres pour arriver à la **VIEILLE ROUTE**
8. Continuer tout droit pour retrouver une fois de plus la route départementale. La longer prudemment sur 250 mètres avant de traverser et de descendre un sentier sur la droite. L'entrée de ce sentier est située avant un petit muret. Continuer tout droit et, arrivé à l'intersection dans les bois, tourner à gauche. Continuer sur le chemin pour croiser une nouvelle fois la route départementale. La traverser et prendre le chemin situé juste en face. Parcourir 300 mètres et traverser une dernière fois la route départementale au chemin de la Crozate. Continuer tout droit et
9. Au carrefour de **La Crozate**, tourner à gauche pour retrouver la route goudronnée. Suivre la route, après le pont tourner à droite et remonter la rue de la glacière pour arriver vers **Le pont de pierre**. Continuer tout droit pour retrouver le point de départ.

Sur votre route...



Cascade de la Vouivre (A)

La formation des marmites de géant (B)

La cascade des Combes (C)

Le Pont du Diable (D)

Les aménagements hydroélectriques de la chute de la Serre (E)

Point de vue de l'hermitage (F)

Toutes les informations pratiques



Boucles Échappée Jurassienne

Recommandations

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de prendre de quoi vous ravitailler, de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces.

Dans le Jura, les randonnées empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vignerons, bergers...).

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jetez aucun détrit, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zones Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de météo défavorable (vigilance météo orange ou rouge, vent important, forte pluie...), de travaux forestiers (abattage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue, pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

En cas d'urgence, composez le 112 (numero d'urgence européen), 15 (samu) ou le 18 (pompier).

Comment venir ?

Parking conseillé

Parking sur la place du 9 avril 1944 (payant)

i Lieux de renseignement

Office de Tourisme Haut-Jura Saint-Claude

3, place de l'Abbaye, 39200 SAINT-CLAUDE

contact.ot@hautjurasaintclaud.fr

Tel : 03 84 45 34 24

<https://www.haut-jura-saint-claude.com>



Sur votre route...



Cascade de la Vouivre (A)

Située dans la vallée de la Bienne, petite chute où l'eau donne l'impression de sortir subitement de la roche pour tomber plus bas dans une cuvette d'un vert émeraude.

La Vouivre est le serpent fabuleux des légendes qui a inspiré le roman de Marcel Aymé : « Elle porte, sur son front, une énorme pierre précieuse d'une valeur inestimable, appelée l'escarboucle. Avant de se baigner, elle la dépose sur la rive, la cache dans la mousse ou sous une pierre. C'est à ce moment là seulement, qu'on a des chances de s'en emparer, et alors fortune est faite. Mais si la Vouivre surprend le voleur, sa vengeance sera terrible ».

Crédit : CCHJS - Fanny Buessard

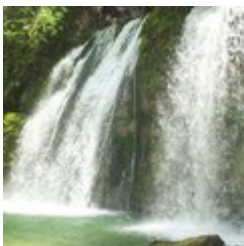


La formation des marmites de géant (B)

Par fortes pluies, le torrent charrie des cailloux et du sable qui, pris dans les furieux tourbillons de l'eau, creusent dans le lit de la rivière des cavités arrondies qu'ils polissent. Ces excavations, appelées marmites de géants, se présentent sous trois formes qui témoignent de l'enfoncement de la rivière :

- Les marmites en activité permanente, dans le fond de la rivière.
- les marmites fonctionnant encore par fortes crues, plus en hauteur.
- les marmites fossiles, correspondant au niveau de l'ancien cours d'eau et qui ne sont plus en activité.

Crédit :



La cascade des Combes (C)

En contrebas de la départementale, l'Abîme surgit des gorges par une dernière cascade d'une dizaine de mètres de hauteur, avant de s'assagir dans un écoulement calme, entouré d'un écrin de verdure et de touches de lumière. Ce tableau naturel aurait été un lieu d'inspiration pour Alphonse de Lamartine. Ce célèbre poète du romantisme a écrit : " Et moi aussi j'ai puisé la moitié de mon sang à cette source des montagnes, j'ai la moitié de mes aïeux dans ces forêts, dans ces torrents, dans ces donjons de la vallée de Saint-Claude." (Cours familier de littérature : un entretien par mois, 1856 - 1859)

Crédit :

Le Pont du Diable (D)

Pont du diable : ce nom de pont du diable est souvent donné à des ouvrages d'art qui ont représenté, dans leur contexte historique, une prouesse technique remarquable. Une autre explication, qui n'exclut pas la précédente, serait le nom donné aux ouvrages que les frères pontifes de Saint-Bénézet (Vaucluse), congrégation spécialisée au Moyen-âge dans ce type de construction et auteur, selon la tradition, des ponts d'Avignon et du Faubourg à Saint-Claude, n'avaient pas réalisé et qui, de ce fait, n'étaient pas bénis. Pour notre pont du diable, rien de tel. Il fut construit en 1866/67 seulement par les Ponts et Chaussées, au moment de l'ouverture de la nouvelle route de Cinquétral qui passait auparavant par la Serre.



Les aménagements hydroélectriques de la chute de la Serre (E)

Mis en service depuis 1901, les aménagements hydroélectriques de la chute de la Serre situés à quelques centaines de mètres en aval s'appuient sur trois captages d'eau :

- Le ruisseau de l'Abîme.
- La résurgence du Trou de l'Abîme.
- Le ruisseau de la Grange Cattin.

Ces ouvrages, d'une longueur totale de 1356 mètres aboutissent à la centrale hydroélectrique équipée de deux turbines d'une puissance totale de 960 kWh. Ils permettent de produire 4,2 millions de kWh par an, ce qui correspond au courant nécessaire d'une ville de 2000 habitants.

Crédit : F. Jeanparis

Point de vue de l'hermitage (F)

Point de vue de l'Hermitage 542m : vue sur Saint-Claude, sur le Mont Chabot.

Le point de vue de l'Hermitage est le plus beau point de vue surplombant la ville. On y voit la cathédrale Saint-Pierre, Saint-Paul et Saint-André, classée Monument Historique depuis 1903, qui présente un grand intérêt sur le plan architectural.

Commencée au XIV^e siècle et achevée au XVIII^e siècle, c'est une église fortifiée d'aspect austère et rigoureux avec un intérieur gothique. Le chœur est orné de stalles sculptées au XV^e siècle. Son retable, situé dans le collatéral gauche, est un chef d'œuvre de la Renaissance italienne.

On y voit également le Grand Pont, qui a remplacé le Pont suspendu, construit entre 1938 et 1939 qui devient très vite une curiosité touristique, de par sa dimension, 128m de longueur et 50m de hauteur, et par la taille du chantier. Il surplombe la rivière « le Tacon » et tient aujourd'hui fonction d'entrée principale de la ville.